

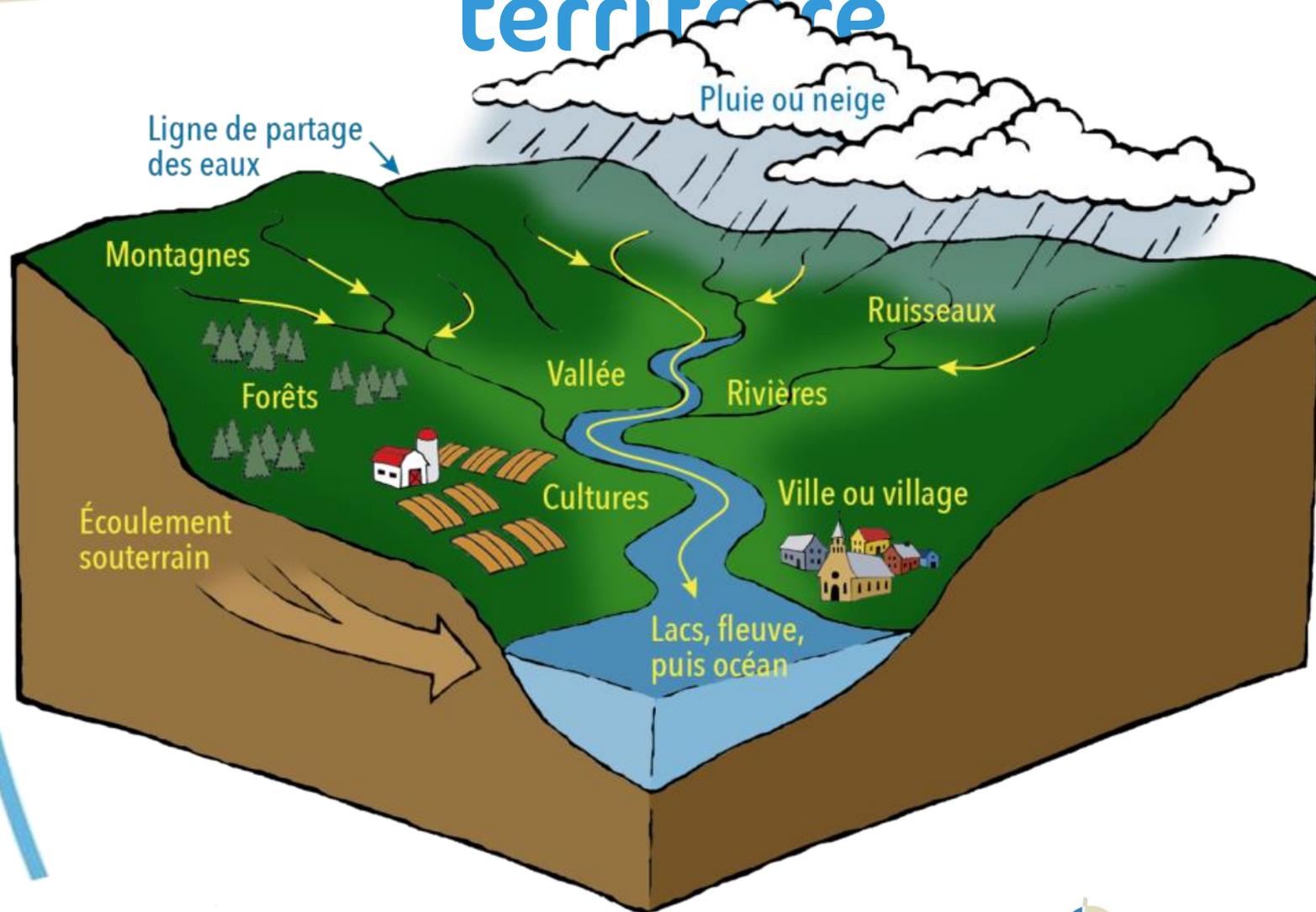
Rendez-vous du SAGE : votre territoire en mouvement

Paroles d'animateurs



Édouard Dehillerin - Agence de l'eau Adour-Garonne
Cécile Fourmarier - SAGE Estuaire de la Loire

Le SAGE : un projet de territoire





Haies / Forêts

Un peu à la manière des **poumons**, les haies et les forêts sont le lien entre l'atmosphère et le sol. Elles jouent un rôle majeur pour la biodiversité, la régulation des débits, la lutte contre l'érosion des sols...



Milieux humides

Sont des espaces sensibles qui tels les **reins** jouent un rôle de filtration et de régulation du cycle de l'eau, ce qui améliore la qualité de l'eau et contribue au renouvellement des eaux souterraines.



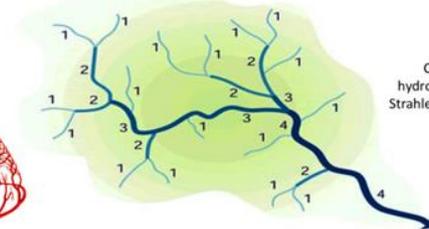
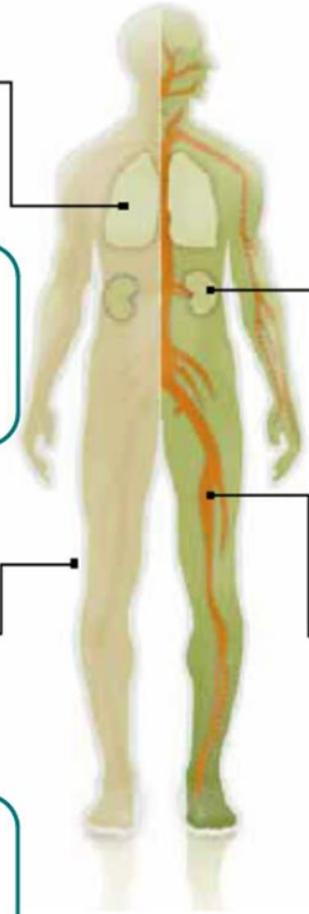
Bande riveraine

D'une façon semblable à la **peau**, la bande riveraine assure une protection entre le bassin versant et le cours d'eau. Elle permet de retenir non seulement le sol mais aussi une bonne partie des polluants dissous dans l'eau de ruissellement.



Cours d'eau

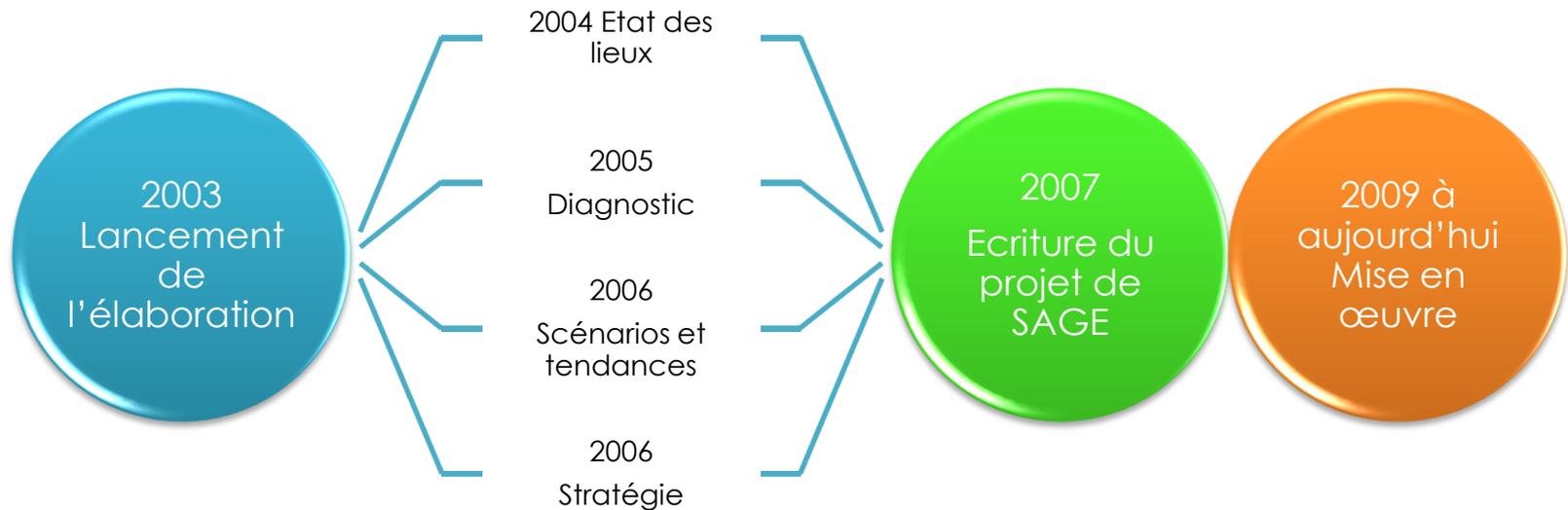
Forment les **veines et les artères** nécessaires à la circulation de l'eau, des sédiments et des organismes vivants. Leur préservation est essentielle au maintien de la qualité de l'eau et à la préservation de leur richesse biologique.



Classification du réseau hydrographique selon l'ordre de Strahler (Environmental Protection Agency, 2009*)

Première définition des enjeux : le diagnostic

Rappel du calendrier



Première définition des enjeux : le diagnostic

Alimentation en eau	Qualité des eaux	Qualité des milieux	Inondation
<p>AEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurisation - nouvelles ressources - qualité des eaux brutes - PPC 	Présence de phytosanitaires	<p>Artificialisation et dégradation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zones humides - cours d'eau - annexes hydrauliques - Loire et estuaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévision (connaissance) - Prévention - Protection
<p>Eau industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressource - sécurisation 	Autres micropolluants : (biologiques, organiques, minéraux, substances prioritaires, substances dangereuses prioritaires)	<p>Gestion des milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien – activité (réseau hydraulique, échanges Loire –Marais, niveau d'eau) - espèces envahissantes 	
<p>Eau agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressource - sécurisation 	Présence azote et phosphore en excès : <ul style="list-style-type: none"> - eutrophisation - algues toxiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des contextes piscicoles - Circulation des migrateurs 	
Education à une gestion économe	Turbidité et sel dans l'estuaire	Aménagement du territoire (gestion de l'espace urbain, rural, littoral,...)	
Objectif sur les Masses d'eau			

Première définition des enjeux : le diagnostic

Alimentation en eau	Qualité des eaux	Qualité des milieux	Inondation	Cohérence organisation
<p>AEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurisation - nouvelles ressources - qualité des eaux brutes - PPC 	Présence de phytosanitaires	<p>Artificialisation et dégradation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - zones humides - cours d'eau - annexes hydrauliques - Loire et estuaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévision (connaissance) - Prévention - Protection 	<p>Solidarité amont – aval, comment la réussir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec autres SAGE, - articulation avec SDAGE, DCE...
<p>Eau industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressource - sécurisation 	Autres micropolluants : (biologiques, organiques, minéraux, substances prioritaires, substances dangereuses prioritaires)	<p>Gestion des milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien – activité (réseau hydraulique, échanges Loire –Marais, niveau d'eau) - espèces envahissantes 		<p>Organisation de la mise en œuvre du SAGE (articulation, financement)</p>
<p>Eau agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressource - sécurisation 	Présence azote et phosphore en excès : <ul style="list-style-type: none"> - eutrophisation - algues toxiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des contextes piscicoles - Circulation des migrateurs 		<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance mutuelle – concertation - Communication et information
<p>Education à une gestion économe</p>	Turbidité et sel dans l'estuaire	<p>Aménagement du territoire (gestion de l'espace urbain, rural, littoral,...)</p>		<p>Notion de suivi (qualité et quantité, milieu...)</p>
<p>Objectif sur les Masses d'eau</p>				<p>Objectif sur les Masses d'eau</p>

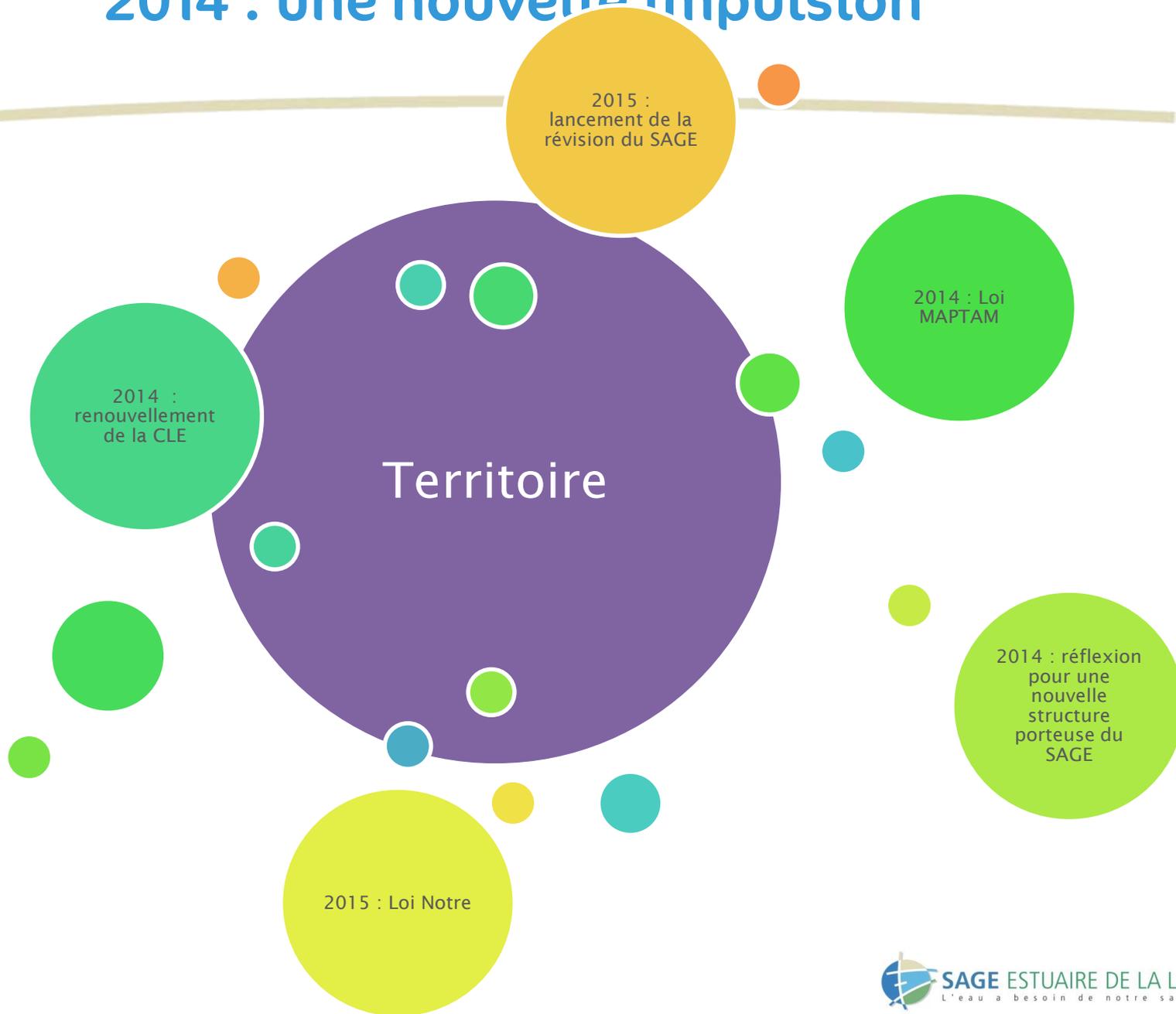
Et depuis 2013 ?

- Evolution des connaissances → réappropriation du territoire pour mieux comprendre les enjeux du SAGE
- Principal impact → nécessité de décloisonner les réflexions
- Infrastructure « eau » touche un grand nombre de politiques au contraire du SAGE
- Mais interconnexion évidente

Et depuis 2013 ?

- Depuis 2013 → volonté de travailler ensemble a permis au territoire de grandir collectivement
- Les structures référentes et les EPCI ont gagné en autonomie pour porter les actions et les enjeux liés au SAGE et à l'eau
- Appropriation de la thématique eau dans son petit cycle (AEP, assainissement) mais surtout son grand cycle, les services rendus
- Définition de bassin versant permet de donner du lien aux réflexions

2014 : une nouvelle impulsion



2014 : une nouvelle impulsion

Pour la CLE :

2014 :
renouvellement
de la CLE

De nouveaux élus, une nouvelle appropriation des enjeux, de nouveaux référents.

2014 : une nouvelle impulsion

Pour la CLE :

2014 :
réflexion pour
une nouvelle
structure
porteuse pour le
SAGE

Nouveaux modes de travail à définir
Quelle gouvernance ?

2014 : une nouvelle impulsion

Pour la CLE :

2015 :
lancement de la
révision du SAGE

L'occasion de se réinterroger sur nos enjeux, notre organisation, le savoir travailler ensemble

2014 : une nouvelle impulsion

Pour les collectivités :

2014 : Loi
MAPTAM

Création d'une nouvelle compétence obligatoire pour les EPCI → la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

2014 : une nouvelle impulsion

Pour les collectivités :

2015 : Loi
Notre

Fusion des EPCI de moins de 15 000 habitants

→ Nouveau paysage institutionnel

Transfert des compétences eau potable et assainissement aux EPCI

2014 : une nouvelle impulsion

L'ensemble de ces réformes confortent la nécessité d'appréhender l'infrastructure eau dans le petit et grand cycle pour un même maître d'ouvrage

Bouleverse les organisations, les services avec des vraies interrogations sur les ressources humaines et financières à mettre en face

La GEMAPI requestionne l'organisation autour du bassin versant
→ place des syndicats de bassin versant à définir, quelles compétences ? Quelles ressources ?

La GEMAPI, la prise de compétence eau potable et assainissement sont une vraie opportunité pour la prise en compte de l'eau dans les politiques locales

Et aujourd'hui ?

Volonté exprimée de poursuivre les actions autour du bassin versant

Volonté des acteurs de travailler ensemble à une échelle pertinente et de proximité => création du SYLOA représentant les EPCI du SAGE

Le SAGE a contribué à :

- **l'appropriation collective de la ressource eau et sa prise en compte dans les démarches d'aménagement**
- **Grandir collectivement autour d'un projet de territoire**

Et demain

Consolider les acquis et l'envie de travailler ensemble autour du projet de territoire qu'est le SAGE révisé

Pour porter collectivement les nouvelles démarches notamment lien terre-mer :

- En définissant la gouvernance sur les nouveaux enjeux**
- En confortant la structuration initiée depuis 2009 :**
 - CLE et structure porteuse = rôle de coordonnateur. Et demain un EPTB ?**
 - Structures référentes qui relaient localement le SAGE et portent les actions ?**
 - Des maîtres d'ouvrages**